



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°29

Réunion du mardi 16 décembre 2025

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

APPEL A CANDIDATURES – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces évènements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue.

SENIORS

Date : mercredi 29 avril 2026.

Nombre de matches : 1 finale (20h ou 20h30).

Installations sportives : Besoin d'un terrain avec tribune et éclairage - 2 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre + salle de réception pour cocktail.

SENIORS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel

53392574 TREMBLAY FC 1 / PARIS 15 AC 1 du 14/12/2025 (R2/B)

SENIORS – CHAMPIONNAT**53393637 VGA ST MAUR 1 / CRETEIL LUSITANOS US 3 du 14/12/2025 (R3/A)**

Courriels des deux clubs indiquant une erreur de saisie du score et confirmation de l'arbitre officiel.

La Commission entérine le score final comme suit :

VGA ST MAUR : 2 buts.

CRETEIL LUSITANOS : 0 but.

53392175 IGNY AFC 1 / FLAMBOYANT DE VILLEPINTE 1 du 14/12/2025 (R2/A)

Lecture de la feuille de match Informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Match non joué en raison du brouillard.

La Commission reporte cette rencontre le 11 janvier 2026.

Possibilité de jouer le 21 décembre avec accord des 2 clubs, à communiquer au plus tard le vendredi 19 décembre 2025 à 12h.

53393397 PALAISEAU US 1 / MEAUX ACADEMY CS 1 du 25/01/2026 (R2/C)

Courriel de l'US PALAISEAU et réception de la convention de la Ville de VILLEJUST quant à la mise à disposition du stade de la Poupardière à VILLEJUST.

La Commission fixe cette rencontre à 16h30.

53393409 PALAISEAU US 1 / FONTENAY SOUS BOIS US 1 du 08/02/2026 (R2/C)**53393421 PALAISEAU US 1 / CONFLANS FC 1 du 15/03/2026 (R2/C)**

Courriel de l'US PALAISEAU et réception de la convention de la Ville de VILLEJUST quant à la mise à disposition du stade de la Poupardière à VILLEJUST.

La Commission fixe ces rencontres à 14h00.

53393488 VILLENEUVE LA GARENNE 1 / ST LEU FC 1 du 21/12/2025 (R2/D)

Demande de VILLENEUVE LA GARENNE pour jouer à 15h00, sur le stade Philippe CATTIAU n°1 à VILLENEUVE LA GARENNE.

Accord de la Commission, horaire officiel de la compétition.

U20 – CHAMPIONNAT

53447047 – COLOMBIENNE FOOT ES 1 / COURBEVOIE SPORTS 1 du 14/12/2025 (R2/B).

N° 1 -

N° 2 -

N° 3 -

N° 4 -

N° 5 -

N° 6 -

N° 7 – ABDELLI - 2546810534

N° 8 - KITETE OKITA Noah - 2547255909

N° 9 – IDALI Mbarek - 9603179135

N° 10 – NDOYE Klein - 9603889023

N° 11 – BBENYETTOU Jalel - 9604904006

N° 12 – FOFANA Abdoulaye - 9604893528

N° 13 – BATARDOT Dylan - 2546864056

N° 14 – ADORE NADIM - 2546669307

Entraîneur :

Adjoint :

Délégué :

Arbitre assistant :

U20 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel

53446904 – US TORCY PVM 1 / ENTENTE SSG 1 du 07/12/2025 (R2/A).

53447047 – COLOMBIENNE FOOT ES 1 / COURBEVOIE SPORTS 1 du 14/12/2025 (R2/B).

U18 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel

53399335 JOINVILLE RC 1 / MEUDON AS 1 du 14/12/2025 (R2/B).

53395032 PARIS UNIVERSITE CLUB 1 / MARLY LA VILLE ES 1 du 14/12/2025 (R3/C).

U18 - COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

55172329 SAINT LEU 95 FC 1 / BLANC MESNIL SF 1 du 21/12/2025 (tour de cadrage)

Demande de SAINT LEU 95 FC pour jouer à 13h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de BLANC MESNIL SF à communiquer au plus tard le vendredi 19 décembre 2025 à 12h.

55172331 STE GENEVIEVE FC 1 / EPINAY ACADEMIE 1 du 21/12/2025 (tour de cadrage)

Demande de STE GENEVIEVE FC pour jouer à 12h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord d'EPINAY ACADEMIE à communiquer au plus tard le vendredi 19 décembre 2025 à 12h.

55172330 ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / FCM AUBERVILLIERS 1 du 21/12/2025 (tour de cadrage)

Demande d'ANTONY FOOT EVOLUTION pour jouer à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord du FCM AUBERVILLIERS, à communiquer au plus tard le vendredi 19 décembre 2025 à 12h.

U18 – CHAMPIONNAT

Suite à la qualification de VILLETANEUSE CS – BRUNOY FC – VERSAILLES 78 FC – FLEURY 91 FC et MELUN FC en 32^{ème} de finale de la Coupe Gambardella, la Commission modifie le calendrier des matchs suivants :

Possibilité de jouer avant cette date avec l'accord des 2 clubs.

Matchs à jouer le 04/01/2026.

53395034 – CHARENTON CAP 1 / VILLETANEUSE CS 1 du 11/01/2026 (R3/C).

53394358 – VERSAILLES 78 FC 1 / RC ARGENTEUIL 1 du 11/01/2026 (R1).

Matchs à jouer le 14/01/2026 à 20h (date butoir).

53394359 – MONTROUGE FC 92 1 / FLEURY 91 FC 1 du 11/01/2026 (R1).

53399334 – MELUN FC 1 / BRETIGNY FCS 1 du 11/01/2026 (R2/B).

53399445 – BAGNEUX COM 1 / BRUNOY FC 1 du 11/01/2026 (R3/A).

53399446 – ISSY F.C. 1 / CLAYE SOUILLY SPORTS 1 du 21/12/2025 (R3/A)

En raison d'un doublon pour l'équipe de CLAYE SOUILLY, ce match est reporté au 11/01/2026.

53399331 ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 / SARCELLES AAS 2 du 14/12/2025 (R2/B)

La Commission reporte ce match le 11 janvier 2026.

53394901 VERSAILLES 78 FC 2 / MASSY 91 FC 1 du 14/12/2025 (R3/B)

Courriel du FC VERSAILLES 78 informant d'une erreur de saisie du résultat, indiqué 4 à 1 en faveur de MASSY 91 FC, le score final étant de 3 buts à 1 en faveur de MASSY 91 FC.

Courriel de l'arbitre officiel confirmant le résultat inscrit sur la feuille de match informatisée comme suit :
VERSAILLES 78 FC : 1 but
MASSY 91 FC : 4 buts.

53395013 RED STAR FC 1 / CAP CHARENTON 1 du 21/12/2025 (R3/C)

Demande de RED STAR FC pour jouer à 13h00.

Accord de la Commission, horaire officiel de la compétition.

53399353 BLANC MESNIL SF 1 / JOINVILLE RC 1 du 18/01/2026 (R2/B)

Rappel

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 04/11/2025 ayant infligé une suspension de terrain de deux matchs fermes à l'équipe U18 1 de BLANC MESNIL SF, à compter du 01/12/2025, la Commission indique au club de BLANC MESNIL SF qu'il doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de BLANC MESNIL accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 16 janvier 2026 à 12h00, au plus tard.

La Commission précise que si des matches de coupes viennent s'intercaler dans les 2 matches cités ci-dessus, ils seront à prendre en compte dans la purge de la sanction.

U17 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel

53395830 SAINT DENIS US 1 / ISSY FC 1 du 14/12/2025 (R3/B)

53396405 RUNGIS US 1 / US VILLENEUVE ABLON 1 du 14/12/2025 (R3/E)

2^{ème} et dernier rappel

53395828 DEUIL ENGHEN FC 1 / EVRY FC 1 du 07/12/2025 (R3/B).

U17 - COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

55169986 FCM AUBERVILLIERS 1 / VERSAILLES 78 FC 2 du 21/12/2025 (1/16èmes de finale)

Demande d'AUBERVILLIERS FCM pour jouer à 15h30, sur le stade Auguste DELAUNE à AUBERVILLIERS.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de VERSAILLES 78 FC, à communiquer au plus tard le vendredi 19 décembre 2025 à 12h.

U17 – CHAMPIONNAT

53395832 ORVILLE AS 1 / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN 1 du 14/12/2025 (R3/B)

Réception d'un arrêté municipal pour terrain impraticable.

La Commission inverse et reporte ce match le 04 janvier 2026, sur les installations de SANNOIS ST GRATIEN ENT.

53396668 REGION HOUDANAISE FC 1 / TRAPPES ES 2 du 14/12/2025 (R3/G)

Réception d'un arrêté municipal pour terrain impraticable.

La Commission reporte ce match le 11 janvier 2026.

53395861 FC ROMAINVILLE 1 / COSMO TAVERNY 1 du 21/12/2025 (R3/B)

Demande de report au 11 janvier 2026 du FC ROMAINVILLE, en raison d'un grand nombre de matchs programmés, avec accord de COSMO TARVENY.

La Commission ne peut donner un avis favorable à cette demande, l'équipe de COSMO TAVERNY jouant à cette date, un match reporté du 07/12/2025 de championnat contre l'US SAINT DENIS.

De plus, la Commission rappelle au club que les rencontres de compétition régionale sont prioritaires sur celles de niveau départemental.

53396396 ENT. BAGNEAUX NEMOURS 1 / SAINT GERMAIN ST PIERRE 1 du 21/12/2025 (R3/E)

Demande de report de l'ENT. BAGNEAUX NEMOURS pour jouer le samedi 10 janvier 2025 à 15h00, avec accord de SAINT GERMAIN SAINT PIERRE.

Accord de la Commission.

53395864 DEUIL ENGHEN FC 1 / ENTENTE SANNOIS SG 1 du 21/12/2025 (R3/B)

Demande de DEUIL ENGHEN FC pour jouer à 13h00.

Accord de la Commission, horaire officiel de la compétition.

53395447 PARIS 13 ATLETICO 1 / JEUNES AUBERVILLIERS 1 du 18/01/2026 (R2/A)

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 10/12/2025 ayant infligé une suspension de terrain de trois matchs fermes à l'équipe U17 1 de PARIS 13 ATLETICO, à compter du 1^{er} janvier 2026, la Commission indique au club de PARIS 13 ATLETICO qu'il doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de PARIS sont également concernées par cette sanction (Parc du Tremblay, Parc de CHOISY / CRETEIL, Parc de Bobigny, île de Puteaux), accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 16 janvier 2026 à 12h00, au plus tard.

Autres rencontres concernées :

53395459 PARIS 13 ATLETICO 1 / TRAPPES ES 1 du 01/02/2026

53395472 PARIS 13 ATLETICO 1 / US VAIRES du 15/02/2026

53395870 ISSY FC 1 / ROMAINVILLE CA 1 du 18/01/2026 (R3/B)

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 03/12/2025 ayant infligé une suspension de terrain d'UN match ferme à l'équipe U17 1 d'ISSY FC, à compter du 01/01/2026, la Commission indique au club d'ISSY FC qu'il doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville d'ISSY LES MOULINEAUX accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 16 janvier 2026 à 12h00, au plus tard.

53396422 FC 91 A.E.L. 1 / ECOLE PLESSEENNE 1 du 18/01/2026 (R3/E)

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 03/12/2025 ayant infligé une suspension de terrain d'UN match ferme à l'équipe U17 1 de FC 91 A.E.L., à compter du 01/01/2026, la Commission indique au club de FC 91 A.E.L qu'il doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors des villes d'ARPAJON, EGLY, LA NORVILLE et MAROLLES EN HUREPOIX accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 16 janvier 2026 à 12h00, au plus tard.

U16 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel

53397598 ROISSY EN BRIE FC 1 / CO VINCENNES 1 du 14/12/2025 (R3/B).

53397862 TRAPPES ES 1 / MEUDON AS 1 du 14/12/205 (R3/D).

U16 – CHAMPIONNAT**53397167 BRUNOY FC 1 / BRETIGNY FCS 2 du 21/12/2025 (R2/A)**

La Commission,

Pris connaissance du courriel de BRETIGNY FCS demandant l'application de l'article 24 du RSG de la LPIFF, en raison de la sélection de quatre joueurs de leur équipe lors de la sélection Ligue U16 garçons du 21 décembre 2025.

Considérant que trois joueurs de BRETIGNY FCS sont retenus par la Ligue et ont participé aux deux dernières rencontres de championnat,

Par ces motifs,

Reporte ce match le 11 janvier 2026.

53397860 RACING CF 2 / VILLETTANEUSE CS 1 du 21/12/2025 (R3/D)

La Commission,

Pris connaissance du courriel du RACING CFF demandant l'application de l'article 24 du RSG de la LPIFF, en raison de la sélection de quatre joueurs de leur équipe lors de la sélection Ligue U16 garçons du 21 décembre 2025.

Considérant que deux joueurs du RACING CF sont retenus par la Ligue et ont participé aux deux dernières rencontres de championnat,

Par ces motifs,

Reporte ce match le 11 janvier 2026.

53397312 SARCELLES AAS 2 / GRIGNY FOOTBALL 91 1 du 23/11/2025 (R2/B).

Rappel.

Courriel de SARCELLES AAS informant d'un dysfonctionnement de la FMI et de l'impossibilité de sa transmission.

La Commission demande au club de GRIGNY US, de lui communiquer la composition de leur équipe comprenant pour les joueurs : numéro de maillot et de licences, nom/prénom ainsi que l'encadrement, pour sa réunion du mardi 23 décembre 2025.

U15 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**Calendrier des tours :**

1/4 de finale : samedi 21/02/2026

1/2 finales : samedi 18/04/2026

Finale : samedi 30/05/2026

1/8èmes de Finale :**55230524 RACING CFF / JEUNES AUBERVILLIERS du 13/12/2025**

Courriel du RACING CFF indiquant le joueur n°4 blessé M. Arthur CLEMENT et ne figurant pas sur la FMI.
Courriel de l'arbitre officiel qui confirme. La Commission prend note.

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**Calendrier des tours :**

1/8èmes de finale : samedi 31/01/2026.

1/4 de finale: samedi 21/02/2026.

1/2 finales : samedi 18/04/2026.

Finale : samedi 30/05/2026.

1/8èmes de Finale : matchs à jouer le samedi 31 janvier 2026

16 équipes - 8 matchs.

Pour ces rencontres il sera désigné **1 ARBITRE**, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité du terrain, le club recevant devra proposer un terrain de repli sinon le match sera inversé.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=445610&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

1/16èmes de Finale :**55230551 RED STAR FC 1 / TORCY PVM US 2 du 13/12/2025**

La Commission demande:

- À l'arbitre officiel un rapport précisant le résultat du match et les éventuels avertissements.
- Aux 2 clubs la liste des joueurs et staff ayant pris part à ce match (avec les numéros de maillots).

U14 – CHAMPIONNAT**Régional 3****Poule A****53401815 AULNAY CSL 1 / PARIS UNIVERS. CLUB 1 du 06/12/2025**

Réception du rapport de l'arbitre officiel indiquant un problème lors de la clôture de la FMI.

La Commission enregistre le résultat du match (1-1).

Elle demande aux 2 clubs de transmettre la liste des joueurs et staff ayant pris part à ce match (avec les numéros de maillots).

ANCIENS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel

53398937 MONTROUGE GS 1 / CHAMPIGNY FC 94 1 du 14/12/2025 (R3/B)

ANCIENS – CHAMPIONNAT**53398786 AS GUERVILLE ARNOUVILLE / VILLENEUVE LA AGRENNE du 14/12/2025 (R3/A)**

Match non joué en raison de l'impraticabilité du terrain déclaré par arrêté municipal.

La Commission reporte ce match le 11 janvier 2026.

53399049 VERT LE GRAND US 1 / CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 du 23/11/2025 reporté le 21/12/2025 (R3/C)

Arrêté municipal de la Mairie de VERT LE GRAND FC informant de la fermeture du complexe sportif Serge DASSAULT du 21 novembre 2025 et jusqu'à nouvel ordre.

Courriel de VERT LE GRAND US indiquant ne pas avoir de terrain pour jouer ce match.

Courriel de CHAMPS SUR MARNE FOOT précisant ne pas pour pouvoir recevoir.

La Commission demande au club de VERT LE GRAND F.C. de proposer un autre terrain pour jouer le 21/12/2025 ; à défaut ce match sera reporté le 04 janvier 2026.

53399189 GONESSE RC 1 / PORTUGAIS PONTAULT COMBAULT 1 du 30/11/2025 (R3D)

Courriel des PORTUGAIS PONTAULT COMBAULT.

Composition de l'équipe :

N° 1 - RAJARATNAM Shyamkumar 1896517790

N° 2 - MEDAGLIA Lionel 1776223074

N° 3 – MATEOS MATEOS Nicolas 2543275349

N° 4 – DIABY Ousmane 2329959415

N° 5 –FRANCO DE CASTRO Edouardo 2543909127

N° 6 – DRICI Mehdi 2339982857 (cap)

N° 7 – LEBRET Fabien 2329970715

N° 8 - MAGASSA Lamini 2368043731

N° 9 – ZIANE Abderrezzaq 2547286678

N° 10 - ANTONIO Cédric 2329964744

N° 11 – MORIN Sébastien 2348044375

N° 12 – BEZEME Serge 120421628

N° 13 – FIDOL Rudy 2330011160

N° 14 – DRIDI Walid 2328130209

Entraîneur : ANTONIO Thierry 2330036429

Adjoint : RODRIGUES Jorge 2348012965

Délégué : PEREIRA DA COSTA Aires 2543630011

Arbitre assistant : FRANCO DE CASTRO Manuel 2318066747